



scic
ARIÈGE ÉNERGIE BOIS FORÊT
Fournisseur ariégeois de plaquettes forestières

La SCIC AEBF fonctionne sur le principe d'**un associé = une voix** alors que dans une entreprise classique, c'est le nombre d'actions possédées qui détermine le poids de l'actionnaire.

Le **multi sociétariat** en est le cœur, le développement du projet implique l'ensemble des acteurs concernés du territoire :

- les détenteurs de la ressource,
- les producteurs de plaquettes,
- les usagers (collectivités et particuliers),
- ainsi que les institutions partenaires.

Elle permet de garantir l'intérêt de chacun des membres de la filière. Le but commun est de faire avancer la filière, de résoudre les problèmes potentiels, d'assurer l'efficacité et la qualité des services. L'objectif est de professionnaliser et de développer la filière tous ensemble.

Ses bénéfiques forment une réserve impartageable, C'est un organisme à but non lucratif, Il y a impossibilité d'enrichissement des associés.

L'utilité sociale de la SCIC AEBF repose sur l'impact

- de la gestion durable des ressources forestières sur le territoire (gestion et entretien des forêts, des paysages, ...)
- de la valorisation de ces ressources locales permettant **la création et maintien de l'emploi rural non délocalisable, et des activités sur le territoire.**